

# SOMMAIRE

**1<sup>ère</sup> PARTIE : Etat des lieux**

**2<sup>ème</sup> PARTIE : Synthèse des débats**

**3<sup>ème</sup> PARTIE : Interventions**

**4<sup>ème</sup> PARTIE : Annexes**

- Adresses utiles
- Liste des participants
- Liste des dispositifs d'appui à la coopération

## **ANIMATEURS**

### **RESACOOP**

Corinne **Lajarge**

Avec l'appui d'Isabelle **Biney**, stagiaire

30 rue Sainte Hélène, 69002 Lyon

Tél. 04.72.77.87.67 - Fax. 04.72.41.99.88

[mail@resacoop.org](mailto:mail@resacoop.org) - <http://www.resacoop.org>

## **INTERVENANTS**

### **HOPITAL DE CHAMBERY**

**Christophe Parret**, Ingénieur biomédical

### **HUMATEM**

**Cathy Blanc-Gonnet**, Coordinatrice.

### **BIOPORT**

**Estelle Sabatier**, Chargée de mission.

### **HOSPICES CIVILS DE LYON (HCL)**

**Florence Cavallé**, Chargée de mission du service des Relations Internationales.

### **PHARMACIENS SANS FRONTIERES et CHAMBERY-OUAHIGOUYA**

**Odette Pion**, Présidente de Pharmaciens Sans Frontières pour la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère.

### **SANTE MALI RHONE-ALPES (SMARA)**

**Claude Moulinier**, Présidente.

## PROGRAMME

### 9h30 : Accueil

- Mot d'accueil par Rose-Marie Di Donato, Responsable du programme RESACCOOP
- Présentation et animation de la journée par Corinne Lajarge, Chargée de mission RESACCOOP

### 10h00 à 11H00 :

#### Etat des lieux des projets de coopération dans le domaine de la santé

En Rhône-Alpes, plus de 300 structures ont été identifiées par RESACCOOP, comme intervenant dans le domaine de la santé. Quels sont les types de structures qui interviennent ? Dans quels pays ? Selon quelles modalités ? Quels sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés ?

- Présentation des résultats de l'enquête réalisée en novembre par RESACCOOP
- Débat avec les participants

### 11h00 à 13H00 : l'envoi de matériel médical

L'envoi de matériel médical constitue parfois un élément essentiel d'un projet de coopération sanitaire. Pourtant ces envois posent une multitude de questions, notamment celle de l'adéquation entre l'offre et la demande. Le matériel envoyé est-il toujours adapté aux besoins du pays destinataire ? Le « receveur » est-il en capacité d'utiliser et d'entretenir le matériel reçu ? Existe-t-il une réglementation particulière dans ce domaine ? Quel rôle peuvent jouer les ingénieurs bio-médicaux dans ce type de projet ?

- Intervention de Christophe Parret, Ingénieur bio-médical de l'hôpital de Chambéry
- Intervention de Cathy Blanc-Gonnet, Coordinatrice HUMATEM
- Intervention d'Estelle Sabatier, BIOPORT.

### 13h00 à 14h30 : Pause Repas

### 14h30 à 16h30 : la collaboration entre acteurs d'un projet « Santé »

En France comme dans les pays en développement, la santé publique nécessite la concertation entre une multitude d'acteurs : soignants, patients, élus locaux, gestionnaires des équipements, services de l'Etat. Elle concerne à la fois la gestion du personnel, la planification d'investissements, la maintenance du matériel médical ou l'approvisionnement en médicaments.

Comment peuvent s'intégrer les interventions « extérieures » dans ce système complexe ? De quels outils se doter pour travailler ensemble autour d'une coopération sanitaire ?

- Intervention de Florence Cavaillé : « la Coopération hospitalière : le cas des HCL ».
- Intervention d'Odette Pion, membre du bureau de l'association Chambéry-Ouahigouya, Présidente de Pharmaciens Sans Frontières pour les départements de la Savoie, la Haute-Savoie et de l'Isère : présentation d'exemples de collaboration entre hôpitaux, collectivités locales et associations.
- Intervention de Claude Moulinier de l'association Santé Mali Rhône-Alpes (SMARA) : présentation du Collectif des ONG du Nord Mali (région de Tombouctou).

## 1<sup>ère</sup> Partie



### **Etat des lieux**



## **Avertissement**



Les données présentées font référence aux réponses obtenues à partir des questionnaires adressés aux 175 acteurs rhônalpins menant une action de coopération dans le domaine de la santé. Sur les 175 questionnaires envoyés, nous avons reçu 34 réponses.

Les données ici présentées n'ont pas de valeur statistique.

## Les acteurs en Région Rhône-Alpes par département (avril 2005)

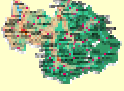
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Ain</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association Viriat Voinesni – 01440 Viriat</li> <li>▪ Kassoumaye – 01200 Châtillon-en-Michaille</li> <li>▪ Association Gessienne d'Amitié Franco-Malienne – 01280 Prevessin - Moens</li> <li>▪ Communauté de communes de Montrevel en Bresse – 01340 Montrevel en Bresse cedex</li> <li>▪ Club Codev Bugey – 01366 Camp de Valbonne cedex</li> <li>▪ Assistance Médicale Inter Sanitaire – 01400 Chatillon sur Chalaronne</li> <li>▪ Solidarité Médicale pour le Sénégal – 01700 Beynost</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solidarité pour l'Argentine – 01160 Pont d'Ain</li> <li>▪ Association Amitié Buellas/Catalina – 01310 Buellas</li> <li>▪ La Plaine Tonique – 01340 Montrevel en Bresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hôpital de Gex – 01170 Gex</li> <li>▪ Centre hospitalier de Belley – 01300 Belley</li> </ul>
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Ardèche</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lycée V. d'Indy – 07006 Privas cedex</li> <li>▪ Mieux être pour tous – 07100 Annonay</li> <li>▪ Association St Péray – Roumanie – 07130 St Péray</li> <li>▪ Association Vivarais Casamance – 07200 Aubenas</li> <li>▪ Comité de Secours Internationaux – 07203 Aubenas cedex</li> <li>▪ Amitié Coopération Franco Laotienne – 07240 Silhac</li> <li>▪ Action Dareda Tanzanie – 07340 Champagne sur Rhône</li> <li>▪ Maison de Retraite "Les Lavandes" – 07350 Cruas</li> <li>▪ Association Fitarikandro – 07380 Prades</li> <li>▪ Malayika de Lomé – 07500 Guilhaud Granges</li> <li>▪ Samu Sénégal – 07690 Saint André en Vivarais</li> <li>▪ Association "Diawambe Mali" - 07700 Saint Remeze</li> <li>▪ Association Chinguitti – Mauritanie – 07800 St Cierge La Serre</li> </ul>		

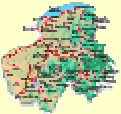
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Drôme</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Medair – 26000 Valence</li> <li>▪ Association "Atea et Nous" – 26000 Valence</li> <li>▪ France Guinée Coopération – 26120 Montelimer</li> <li>▪ Club Tricastin – EDF – 26130 Saint-Paul Trois Châteaux</li> <li>▪ Tabninga - l'Appel Drôme – 26150 Die</li> <li>▪ Espace social et culturel de Die – 26150 Die</li> <li>▪ Coup de Pouce – 26200 Montélimar</li> <li>▪ MJC de Montélimar – 26200 Montélimar</li> <li>▪ Association Barkoundouba – 26220 Teysnières</li> <li>▪ Partage Sans Frontières – 26270 Saulce sur Rhône</li> <li>▪ Finagnon – 26400 Crest</li> <li>▪ Amitié Bradicesti - Châteauneuf du Rhône – 26780 Châteauneuf du Rhône</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune de Grane – 26400 Grane</li> <li>▪ Commune de Roynac – 26430 Roynac</li> <li>▪ Commune de Châteauneuf du Rhône – 26780 Châteauneuf du Rhône</li> <li>▪ Comité de jumelage et d'échanges internationaux de St Jean en Royans (26190)</li> <li>▪ Comité Drôme-Ardèche de Soutien à la Roumanie – 26240 Claveyson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre Hospitalier de Montélimar – 26216 Montélimar cedex</li> </ul>
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Isère</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aide Médicale et Développement – 38000 Grenoble</li> <li>▪ Kinésithérapeutes du monde – 38000 Grenoble</li> <li>▪ Médecins du Monde – 38000 Grenoble</li> <li>▪ Association Nangadef – 38000 Grenoble</li> <li>▪ Espérance Féminine – 38080 L'Isle d'Abeau</li> <li>▪ Association Villefontaine / Ouan - 38090 Villefontaine</li> <li>▪ Appui au Développement : Santé Diabète Mali – 38100 Grenoble</li> <li>▪ Amadea Isère – 38100 Grenoble</li> <li>▪ Tétraktys (Développement Local des Espaces Naturels) – 38100 Grenoble</li> <li>▪ Acroterre – 38100 Grenoble</li> <li>▪ Collectif Associations Pernambouc Brésil – 38140 Charnèches</li> <li>▪ Association Betsaleel – 38140 Rives</li> <li>▪ LETP Lycée Bellevue – 38160 St. Marcellin cedex</li> <li>▪ MJC Maison pour Tous – 38260 La</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ville de Grenoble – 38021 Grenoble cedex 01</li> <li>▪ Conseil Général de l'Isère – 38022 Grenoble cedex 1</li> <li>▪ Comité des Echanges Orodara - St Hilaire de la Côte – 38260 St Hilaire de la Côte</li> <li>▪ Commune d'Echirolles – 38433 Echirolles cedex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C.H.U. de Grenoble – 38043 Grenoble cedex 09</li> <li>▪ Centre medico-psychologique pour adultes – 38 Bourgoin Jallieu</li> </ul>

	<p>Côte Saint André</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aide et Actions Isère – 38300 Succieu</li> <li>▪ Eybens-Cameroun – 38320 Eybens</li> <li>▪ ACACIAS – 38320 Eybens</li> <li>▪ Association "Amitié roumaine" – 38450 Vif</li> <li>▪ Association Humanitaire des Etudiants en Santé de Grenoble – 38706 La Tronche</li> </ul>		
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<p><b>Loire</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Amis de Naplouse – 42000 St Etienne</li> <li>▪ Lycée Etienne Mimard – 42021 St Etienne cedex 1</li> <li>▪ Association Solstice – 42100 St Etienne</li> <li>▪ Association Biagne – 42100 St Etienne</li> <li>▪ Centre d'Accueil de Soutien et d'Ecoute – 42100 Saint-Etienne</li> <li>▪ Bab Ul Mussarat – 42140 Fontanes</li> <li>▪ CEDO – 42140 Grammond</li> <li>▪ Sourire Aimer – 42160 Andrézieux Bouthéon</li> <li>▪ Association "Le Roannais- Piatra Neamt" – 42300 Roanne</li> <li>▪ Dunia - Terre humaine France – 42510 St Georges de Baroille</li> <li>▪ Demain pour l'Afrique 42740 Saint Paul en Jarez</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ville de Saint-Etienne – 42007 Saint Etienne cedex 01</li> <li>▪ Comité de jumelage - Coopération Mali – 42351 La Talaudière cedex</li> <li>▪ Comité de jumelage avec Pagouda – 42370 Renaison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C.H.U. de St Etienne – 42055 St Etienne cedex 02</li> <li>▪ Centre hospitalier de Roanne – 42328 Roanne cedex</li> <li>▪ Centre Hospitalier de Montbrison – 42605 Montbrison</li> </ul>
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<p><b>Rhône</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ACTES – 69008 Lyon</li> <li>▪ Actions Mongolie – 69004 Lyon</li> <li>▪ Actions Solidaires de Développement - 69191 St Fons cedex</li> <li>▪ Aide au Développement médical au Vietnam – 69800 St Priest</li> <li>▪ Aide Dentaire au Vietnam – 69002 Lyon</li> <li>▪ Amis de Madagascar – 69007 Lyon</li> <li>▪ Amitié Congo Démocratique – 69003 Lyon</li> <li>▪ Amitié Franco-Ethiopienne – 69100 Villeurbanne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectif Roumanie – 69230 Saint Genis Laval</li> <li>▪ Comité de jumelage de Rillieux la Pape (69140)</li> <li>▪ Comité de jumelage Grigny-Koupela – 69520 Grigny</li> <li>▪ Comité Vaudais d'Amitié et de Solidarité avec Sebaco – 69120 Vaulx en Velin</li> <li>▪ Commune de Champagne au Mont d'Or (69410)</li> <li>▪ Commune de Communay – (69360)</li> <li>▪ Commune de Limonest (69760)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre hospitalier de Villefranche/Saône – 69655.</li> <li>▪ Hospices Civils de Lyon – 69002 Lyon</li> <li>▪ Centre hospitalier St Jean de Dieu - Lyon</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amour Sans Frontières - Entraide humanitaire catholique – 69009 Lyon</li> <li>▪ APR / UAP – 69500 Bron</li> <li>▪ Arcades International – 69361 Lyon cedex 07</li> <li>▪ Association de soutien aux Universités populaires du Brésil – 69400 Pouilly le Monial</li> <li>▪ Association des Femmes africaines de Bron – 69500 Bron</li> <li>▪ Association des Professionnels de la petite Enfance – 69800 Saint Priest</li> <li>▪ Association des Ressortissants et Amis Afia-Bowi Pita en France – 69800 Saint Priest</li> <li>▪ Association Emma Kariné – 69330 Meyzieu</li> <li>▪ Association France-Amérique Latine – 69100 Villeurbanne</li> <li>▪ Association Franco Libanaise pour la Coopération et le Développement – 69006 Lyon</li> <li>▪ Association Interculturelle de Lutte contre le Sida en Afrique – 69008 Lyon</li> <li>▪ Association internationale des Soldats de la Paix – 69003 Lyon</li> <li>▪ Association Jeunesse Solide – 69007 Lyon</li> <li>▪ Association Kanz – 69005 Lyon</li> <li>▪ Association Laafiasso – 69373 Lyon cedex 08</li> <li>▪ Association médicale missionnaire – 69004 Lyon</li> <li>▪ Association Nevraux France – 69560 St Romain en Gal</li> <li>▪ Association Santé et Instruction Publique – 69100 Villeurbanne</li> <li>▪ Association Solidaridad Ecuador – 69009 Lyon</li> <li>▪ Association Solidarité Africaine d'aide pour les malades du sida au Cameroun – 69008 Lyon</li> <li>▪ Association Solisidac – 69003 Lyon</li> <li>▪ Cellule d'Appui aux initiatives de développement – 69570 Dardilly</li> <li>▪ Centre Européen de Santé Humanitaire – 69366 Lyon cedex 07</li> <li>▪ Denkanou – 69600 Oullins</li> <li>▪ Droit de Vies – 69100 Villeurbanne</li> <li>▪ Elan, Optimisme, Solidarité, Rapprochement – 69003 Lyon</li> <li>▪ EPI : Espace Peuples Indigènes d'Amérique du Sud – 69100 Villeurbanne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil Régional Rhône-Alpes – 69260 Charbonnières-les-Bains</li> <li>▪ Ville de Bron</li> <li>▪ Ville de Saint Priest</li> </ul>	
--	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Espoir pour l'Arménie – 69003 Lyon</li> <li>▪ Faculté de Pharmacie de Lyon – 69008 Lyon</li> <li>▪ France Humanitaire – 69007 Lyon</li> <li>▪ Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement – 69006 Lyon</li> <li>▪ Handicap International – 69361 Lyon cedex 07</li> <li>▪ Homéopathes Sans Frontières – 69001 Lyon</li> <li>▪ Indiaction – 69621 Villeurbanne cedex</li> <li>▪ Interplast France – 69500 Bron</li> <li>▪ Jérémie Rhône-Alpes – 69002 Lyon</li> <li>▪ La chaleur de la solidarité nationale contre la pauvreté, la misère en France et en Afrique francophone – 69120 Vaulx en Velin</li> <li>▪ La Maison des Savoirs – 69340 Francheville</li> <li>▪ L'AS-SOS – 69380 Chasselay</li> <li>▪ Les Amis d'un coin de l'Inde et du monde – 69730 Genay</li> <li>▪ Les Enfants du Noma – 69002 Lyon</li> <li>▪ Mahany – 69100 Villeurbanne</li> <li>▪ M'Bour Avenir – 69560 Saint Romain en Gal</li> <li>▪ Médecins du Monde – 69001 Lyon</li> <li>▪ Médecins laotiens de France – 69800 St Priest</li> <li>▪ Médecins sans frontières – 69002 Lyon</li> <li>▪ Migrations Santé Rhône-Alpes – 69003 Lyon</li> <li>▪ Misola – 69500 Bron</li> <li>▪ Mort au Sida – 69500 Bron</li> <li>▪ OEBAAH – 69512 Vaulx en Velin cedex</li> <li>▪ Partage et Aide Interactifs Nord-Sud – 69850 Duerne</li> <li>▪ Partage Tiers Monde Val d'Azergues – 69380 Chazay d'Azergues</li> <li>▪ Partenaires Rhône-Alpes – 69003 Lyon</li> <li>▪ Peuples Sans Frontières – 69100 Villeurbanne</li> <li>▪ Pirogue Orphelinat – 69630 Chaponost</li> <li>▪ Pour un Sourire d'Enfant – 69007 Lyon</li> <li>▪ Rhône Bas Congo – 69270 Couzon au Mont d'Or</li> <li>▪ Santé Mali Rhône-Alpes – 69002 Lyon</li> </ul>		
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seau Sénégal – 69150 Décines Charpieu</li> <li>▪ Secours Populaire Français – Rhône – 69002 Lyon</li> <li>▪ Service de coopération au développement - Lyon</li> <li>▪ Solidarité Plurielle – 69004 Lyon</li> <li>▪ Solidari'terre – 69110 Ecully</li> <li>▪ Soutien Etudes Lyon Côte d'Ivoire – 69003 Lyon</li> <li>▪ Soutien pour l'Enfance en Souffrance – 69330 Meyzieu</li> <li>▪ Tadrewt – 69003 Lyon</li> <li>▪ Tendre la Main – 69008 Lyon</li> <li>▪ Terre d'Amitié – 69007 Lyon</li> <li>▪ Terre des Hommes – 69680 Chassieu</li> <li>▪ Triangle Génération Humanitaire – 69265 Lyon cedex 09</li> <li>▪ Ukraine 33 – 69003 Lyon</li> <li>▪ Zebu : association d'aide au développement à Madagascar – 69100 Villeurbanne</li> </ul>		
Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Savoie</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collège de Bissy – 73000 Chambéry</li> <li>▪ Collège de Maistre – 73230 St Alban Laysse</li> <li>▪ Collège Louise de Savoie – 73000 Chambéry</li> <li>▪ Coopération Chambéry-Ouahigouya – 73011 Chambéry cedex</li> <li>▪ Edelweiss Espoir – 73000 Chambéry</li> <li>▪ Les Amis du Togo – 73330 Pont de Beauvoisin</li> <li>▪ Pays de Savoie Solidaires – 73375 Le Bourget du Lac cedex</li> <li>▪ SIVU Action Sociale – 73420 Drumettaz-Clarafond</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune de Freterive (73250)</li> <li>▪ Commune de jumelage de St Jean de Maurienne (73302)</li> <li>▪ Commune de la Ravoire (73490)</li> <li>▪ Commune de la Rochette (73110)</li> <li>▪ Conseil Général de la Savoie - 73018 Chambéry cedex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre Hospitalier de Chambéry</li> </ul>

Départements	Associations et autres...	Collectivités locales	Hôpitaux
<b>Haute Savoie</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association Région Léman pour les Enfants du Monde – 74100 Annemasse</li> <li>▪ Association Sevriolaine d' Aide et de Partage – 74320 Sévrier</li> <li>▪ Association Veyrier-Purcareni – 74290 Veyrier du Lac</li> <li>▪ Comité Amérique Centrale du Léman – 74140 Douvaine</li> <li>▪ Eurcasia - Comité Léman/Montblanc – 74205 Thonon les Bains</li> <li>▪ Humatem – 74310 Les Houches</li> <li>▪ Lemantsirabé – 74200 Thonon les Bains</li> <li>▪ Solidarité France Afrique – 74300 Thyez</li> <li>▪ Solidarité Kouandé – 74350 Vovray en Bornes</li> <li>▪ Association Koudougou / Annecy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ville d'Annecy</li> <li>▪ Ville de Bonneville (74136)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre hospitalier d'Annecy (74000)</li> <li>▪ Hôpital Intercommunal Annemasse – Bonneville – 74100 Ambilly</li> <li>▪ Hôpital psychiatrique d'Annecy</li> </ul>

## 2<sup>ème</sup> Partie

# Synthèse des débats

## **DEBAT**

Le débat qui a suivi la présentation de l'état des lieux de la coopération dans le domaine de la santé en Rhône-Alpes fait ressortir 3 points principaux.

### **Connaître le contexte politique et institutionnel du pays**

Si une grande diversité de partenaires est impliquée dans les projets «Santé », tous les participants s'accordent à reconnaître à l'Etat du pays d'intervention la souveraineté politique en matière de santé. Cependant, dans le cadre des politiques de décentralisation en cours dans un grand nombre de pays, les compétences en matière de santé sont de plus en plus partagées, pour ne pas dire totalement transférées aux acteurs locaux : hôpitaux et/ou collectivités locales.

Les porteurs de projets doivent donc s'adresser aux autorités locales et centrales étatiques pour :

- S'informer sur les politiques de santé publique (pyramide des soins, politique de recouvrement des coûts, secteurs prioritaires)
- Connaître les normes et réglementations en vigueur dans le pays (dans le domaine de la santé)
- Connaître le niveau de compétence légal des différents interlocuteurs (ministère, direction régionale, collectivités locales, hôpitaux, etc.)

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) est aussi un interlocuteur très important auprès de qui les porteurs de projets peuvent se tourner. Placé au sein de l'ambassade de France dans le pays concerné, le SCAC réunit un chef de service et des conseillers techniques par secteur, qui peuvent apporter un éclairage indispensable au bon déroulement du projet.

Leur fonction est de :

- Donner les bonnes informations sur les politiques du ministère de la santé
- Faire connaître au porteur de projet les bons interlocuteurs locaux
- Apporter un financement le cas échéant

Même si l'importance accordée à la thématique «Santé » diffère d'une ambassade à l'autre, il est fortement recommandé de se faire connaître du SCAC lorsqu'on intervient dans un pays.

### **Trouver des partenaires techniques et financiers**

L'état des lieux souligne également l'importance accordée par certains porteurs de projets à la complémentarité qui peut exister entre associations. Un groupe qui apporte un appui à un village d'Afrique en matière hydraulique peut être amené par la suite à s'investir dans le domaine de la santé. Il doit alors trouver des compétences spécifiques liées à la connaissance des politiques de soin, du contexte institutionnel, des financements disponibles, etc....

En ce qui concerne l'approvisionnement en médicament par exemple, il est possible de se rapprocher de l'association Pharmaciens sans Frontières qui encourage l'achat de produits génériques dans les centrales d'achat du pays concerné.

Des partenaires internationaux, tels que l'Unicef ou l'US-AID, peuvent apporter des financements mais ils sont également susceptibles de renseigner utilement les porteurs de projet.

Beaucoup de participants soulignent la nécessité de s'entourer de plusieurs partenaires pour accompagner la conception et la mise en œuvre d'une action dans le domaine de la santé. Ces partenaires peuvent être trouvés grâce aux multiples réseaux qui se mettent en place et qui permettent de croiser les informations.

En Rhône-Alpes, RESACOOP assure cette fonction de mise en relation. Son outils principal est la base de données «Projets» qui est en accès libre sur internet. Cette base ne peut remplir pleinement son rôle que si les acteurs rhônalpins de la coopération jouent le jeu et transmettent à RESACOOP les informations actualisées sur les projets en cours.

Dans les autres régions françaises, d'autres dispositifs<sup>1</sup> assurent des fonctions similaires :

- LIANES COOPERATION (Nord-Pas de Calais)
- CERCOOP (Franche-Comté)
- ALCID (Pays de Loire)

Ou encore :

- RECIPROC (Champagne-Ardennes)
- HORIZONS SOLIDAIRES (Basse Normandie)

Au niveau national, les groupes pays de Cités Unies France ou la fédération nationale Peuples Solidaires sont des interlocuteurs potentiels pour les porteurs de projets.

De même, dans certains pays du Sud (Burkina, Niger, Sénégal,...) les Etats eux-mêmes ont nommé des interlocuteurs pour les acteurs de la coopération. Au Burkina Faso par exemple, il s'agit du directeur de la coopération décentralisée.

Enfin, il faut se souvenir que les bailleurs auxquels on s'adresse pour obtenir un co-financement, sont susceptibles d'orienter le travail des acteurs de la coopération dans le sens d'une plus grande efficacité. Plus on s'adresse à eux en amont, pour s'inscrire dans les politiques nationales de santé et dans les politiques bi-latérales de coopération, plus le projet a de chance d'aboutir et de bénéficier de soutiens techniques et financiers.

## **S'interroger sur l'impact du projet dans la vie locale**

Certains participants ont souligné leur crainte de voir leur action «récupérée» par des notables locaux : médecin, chef de village, groupe particulier. C'est pourquoi il est important, au moment même de la conception du projet, de s'interroger sur son impact sur la vie locale.

Par exemple :

- qui aura accès aux services du centre de santé ?
- qui gèrera l'argent du projet, ou le stock de médicaments ?
- la mise en place d'un laboratoire ou d'un dispensaire bénéficiera-t-elle à tous, aux plus démunis, ou à un cercle restreint de personnes proches du partenaire ?

Une large information faite auprès des populations, une transparence quant à la circulation des fonds et aux modes de gestion du projet doivent permettre de limiter les risques d'appropriation du projet par un petit groupe.

---

<sup>1</sup> La liste et les coordonnées complètes des dispositifs régionaux est disponible en annexe du présent document. Des liens internet sont également accessible avec ces réseaux depuis le site de RESACOOP, rubrique « Contacts Liens »

---

Les comités de gestion, dans la mesure du possible, doivent associer la population dans sa diversité, et doivent avoir un droit de regard sur la gestion de l'infrastructure mise en place. Ils doivent également avoir la possibilité de demander des comptes quant à l'utilisation des fonds et des stocks de matériel. Par ailleurs, un projet de nature associative (donc privé) ne doit pas concurrencer les efforts de mise en place de services publics réalisés par les Etats ou les collectivités locales.

## 3<sup>ème</sup> Partie

### 1) L'envoi de matériel médical

**HOPITAL DE CHAMBERY**

Christophe Parret, Ingénieur biomédical

**HUMATEM**

Cathy Blanc-Gonnet, Coordinatrice

**BIOPORT**

Estelle Sabatier, Chargée de mission

### 2) La Collaboration entre acteurs d'un projet « santé »

**HOSPICES CIVILS DE LYON (HCL)**

Florence Cavallé, Chargée de mission au service des relations internationales.

**PHARMACIENS SANS FRONTIERES  
et CHAMBERY-OUAHIGOUYA**

Odette Pion, Présidente de PSF pour l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

**SANTE MALI RHONE-ALPES (SMARA)**

Claude Moulinier, Présidente.

# Hôpital de Chambéry

**Christophe PARRET, Ingénieur biomédical**

## **Don de matériel : Le rôle de l'ingénieur biomédical**

La présente intervention a pour objectif de replacer le don de matériel médical dans le cadre plus général d'un partenariat hospitalier. Il vise également à préciser le rôle de l'ingénieur bio-médical dans ce type de projet.

## **L'envoi de matériel : étape indispensable d'un projet ?**

La première question qu'il faut se poser lorsqu'on envisage l'envoi de matériel médical est de savoir si ce matériel est un élément essentiel du projet de coopération ? Il est indéniable que la technicité fait « sérieux » dans un projet. Par ailleurs, la technicité est croissante : pour la prise de température, on est passé aujourd'hui d'un thermomètre à mercure à un thermomètre tympanique nécessitant un microprocesseur, une calibration, un marquage CE...

Enfin on doit constater que le matériel modifie la relation médecin-patient. Un médecin qui utilise du matériel récent est « auréolé » d'un prestige supérieur à celui qui s'en tient au matériel plus ancien. Celui qui utilise des machines apparaît comme plus « sérieux ».

## **Matériel / Equipement / technique et technologie**

Ensuite, il faut savoir si dans un projet, on parle de matériel ou de technologie ? Selon la définition de l'OTA (Office Of Technology Assessment), il faut entendre par technologie à la fois les médicaments, les matériels, les techniques et les systèmes organisationnels.

Dans un projet de don de matériel médical, il s'agit donc de s'interroger sur toutes les dimensions liées à la technologie. Le matériel concerne le type d'équipement utilisé. La technique est la somme de connaissances liées à l'utilisation de ces équipements.

Face à quel symptôme doit-on utiliser tel ou tel équipement ?

Comment lire une radio ou une échographie ?

Le système organisationnel renvoie quant à lui à toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche de l'équipement (maintenance, logistique, organisation du service, approvisionnement en consommables, etc...).

La difficulté dans un projet de don de matériel médical est qu'il se limite le plus souvent à l'envoi d'équipement dans des hôpitaux qui ne maîtrisent pas cet environnement technologique : on a reçu un échographe mais personne ne sait lire les échographies, on reçoit tel autre type de matériel et on ne sait où trouver les consommables indispensables à son fonctionnement.

C'est ainsi qu'en octobre 2003, dans le cadre du partenariat entre l'hôpital de Chambéry et l'hôpital de Ouahigouya, une mission composée d'un médecin et d'une sage-femme s'est rendue au service obstétrique de Ouahigouya.

Un des principaux problèmes rencontré par ce service est la mortalité des enfants avant terme. L'envoi de matériel tel qu'un moniteur fœtal ou un échographe semble aller de soi face à un tel problème. Pourtant la solution retenue est celle de l'envoi de détecteurs de pouls fœtaux et la systématisation de la prise de tension maternelle.

### **L'inscription du projet dans la politique de santé du pays et dans le projet d'établissement du partenaire**

Il convient également d'inscrire le don d'équipement dans la perspective plus générale de la politique de santé des pays concernés. La plupart des pays sont engagés aujourd'hui dans des réformes hospitalières qui les conduisent à définir des politiques de santé publique. De leur côté, les hôpitaux se dotent d'un projet d'établissement. Il faut donc être attentif aux priorités définies dans ce projet.

Si on reprend l'exemple du Burkina Faso, ce pays s'est doté récemment d'une réforme hospitalière. Si la question des laboratoires n'est pas prioritaire pour l'Etat burkinabé, même si Chambéry soutient la création d'un laboratoire dans l'hôpital de Ouahigouya, ce dernier n'aura pas les moyens, dans son budget, d'acheter des réactifs nécessaires aux analyses.

### **Rôle de l'ingénieur biomédical**

L'ingénieur biomédical doit pouvoir faire le lien entre le médecin et l'environnement technologique (capacité d'utilisation du matériel, maintenance, approvisionnement en consommables). Comme c'est son rôle dans un hôpital français, il doit pouvoir juger, en lien avec le partenaire local, de l'adéquation entre la demande et la technologie disponible dans l'hôpital.

Si l'environnement n'est pas favorable, un matériel moins sophistiqué doit être préféré. On approche encore trop souvent le besoin par l'équipement seul. Ce dernier vient pourtant en dernier dans le protocole de soin.

Il est important de rappeler en conclusion que l'on peut faire de la médecine avec peu de matériel.

# Humatem

**Cathy BLANC-GONNET, Coordinatrice**

## Définition du don

Le don est une cession d'un bien à titre gratuit. Il suppose un accord entre donneur et receveur, écrit et signé entre les deux parties. Il est donc nécessaire de rédiger un "*contrat de cession*" qui prend en fait la forme d'un certificat de don.

Le don d'équipement biomédical est un processus complexe, un parcours semé d'embûches qui nécessite de suivre un chemin précis, étape par étape.

Autrement dit, il s'agit de :

- définir des besoins locaux
- analyser l'environnement local
- étudier la réglementation et les politiques de santé locales
- apporter du matériel approprié
- prévoir l'approvisionnement en consommables
- prévoir la maintenance
- organiser le transport du matériel
- installer et mettre en service le matériel
- former le personnel
- effectuer un suivi des dons

Les trois premiers points ayant été abordés dans l'exposé de Christophe Parret, ils ne seront pas repris ici.

## Apporter du matériel approprié

Après avoir vérifié la capacité des partenaires à faire fonctionner les appareils, il importe de s'assurer avant d'envoyer le matériel qu'il est fonctionnel et complet :

- les accessoires, câbles et raccords sont-ils fournis ?
- le matériel a-t-il été testé avant le départ ?

- la documentation technique permettant l'utilisation et la maintenance est-elle disponible et jointe au matériel ? Et si c'est le cas, est-elle rédigée dans une langue comprise par les récipiendaires du matériel ?
- les pièces de rechanges sont-elles facilement disponibles ?

Parfois, devant les difficultés à trouver sur place les pièces de rechange ou chez le fabricant du pays du Nord lui-même, il peut être intéressant d'envoyer au moins deux matériels identiques dont l'un pourra servir à l'autre de réserve de pièces détachées.

### **Prévoir l'approvisionnement en consommables**

Les consommables doivent pouvoir être trouvés facilement à un coût non prohibitif. Le circuit d'approvisionnement est à étudier au préalable en privilégiant l'achat local quand cela est possible. Ce coût doit être estimé à l'avance, en fonction de l'utilisation prévue du matériel, pour être intégré dans le coût global de fonctionnement de l'appareil donné.

### **Prévoir la maintenance**

L'appareil une fois donné devra être entretenu régulièrement et réparé en cas de panne. Il faut donc prévoir à l'avance qui prendra en charge ces coûts et identifier qui pourra assurer la prestation. Le recours aux compétences techniques locales est bien entendu la solution à privilégier (compétences techniques internes de la structure de santé locale ou prestataire de maintenance privé) mais en l'absence de compétences locales, il faudra prévoir de faire appel à des compétences techniques du Nord (missions techniques associatives, service après-vente du fabricant du Nord).

### **Organiser le transport du matériel**

Avant d'être acheminé, le matériel est souvent dans un premier temps stocké, puis transporté vers le transitaire qui assurera son acheminement jusqu'au pays destinataire. Il devra ensuite être dédouané et pris en charge localement par un autre transporteur pour être amené parfois très loin à l'intérieur du pays. Les coûts, la complexité des démarches, la longueur du voyage, la présence de responsables du projet lors des étapes clés du transport sont des éléments à prévoir à l'avance. Il est recommandé de faire appel aux plates-formes associatives de logistique humanitaire (ex : BIOPORT).

### **Installer et mettre en service le matériel**

Lorsque le matériel sera arrivé à bon port, il devra être installé, de préférence par un technicien biomédical. Les locaux devront être adaptés (prises de courant, arrivées d'eau, ventilation). Il faudra parfois détruire et prévoir de reconstruire un mur pour faire entrer un matériel volumineux (stérilisateur), renforcer un plafond (pour la fixation d'un éclairage opératoire) etc.... Ces travaux devront être pris en compte en amont du projet et dans l'idéal avoir été effectués avant l'arrivée du matériel. S'il s'agit d'un matériel sophistiqué (équipement de radiologie par exemple) l'installation et la mise en service pourront parfois nécessiter plusieurs jours (fixation des appareils, raccordements, réglages, tests).

## **Former le personnel**

Une fois opérationnel, le matériel devra être utilisé et dans l'idéal entretenu par le personnel de la structure bénéficiaire locale. Il est donc essentiel de vérifier avant l'envoi du matériel que les médecins et infirmières (selon le niveau de compétences requis pour l'utilisation du matériel) seront compétents pour utiliser celui-ci. Si le matériel correspond pour eux à une technique nouvelle, il faudra prévoir de les former à son utilisation.

En parallèle, il sera essentiel de vérifier qu'un technicien de la structure pourra effectuer la maintenance préventive (maintenance courante) voire la maintenance curative (réparation) du matériel. Si ce n'est pas le cas, il faudra prévoir de former une ou plusieurs personnes de la structure locale pour que cette prise en charge technique puisse avoir lieu. Formation "à l'utilisation" et formation technique "à la maintenance" devront être ainsi l'une et l'autre prévues en amont du don et budgétées.

Lorsque les personnes à former auront été identifiées, il faudra prévoir qui pourra dispenser les formations, où (dans l'idéal sur place), comment (en utilisant puis en laissant sur place des supports de formation) et pendant combien de temps. Et il faudra garder à l'esprit, au moment du choix des formateurs qu'une formation efficace requiert au minimum des compétences pédagogiques !

## **Effectuer un suivi des dons**

Tout organisme qui procède à un don de matériel médical devra être en mesure de produire un compte-rendu d'action, une fois le matériel installé et mis en service. Ce compte-rendu résumera chacune des étapes du processus et en fera une critique objective (difficultés, échecs, réussites, perspectives).

## **En conclusion**

Le don de matériel médical est un processus complexe, long, coûteux, qui nécessite la mutualisation de compétences médicales, logistiques, administratives, institutionnelles, mais aussi de compétences en techniques biomédicales, une dimension du don trop souvent oubliée.

# Bioport

## Estelle SABATIER, Chargée de mission

BIOPORT, association loi 1901, est un « **Plateau Logistique Humanitaire** » qui apporte un soutien logistique aux actions de solidarité internationale. Son activité se traduit par des prestations de services, en stockage et manutention, et des conseils en organisation de transport pour l'expédition de matériel sur le lieu des projets.

### Le transport du matériel

Un envoi de marchandises doit être soigneusement préparé afin de réduire les coûts, maximiser son utilité et éviter, ou tout du moins limiter les désagréments qui peuvent intervenir au cours du transport, ou à destination.

Au vu des demandes qui sont formulées quotidiennement, Bioport a conçu un guide afin de renseigner les acteurs de la solidarité internationale sur les démarches à suivre pour mener à bien une expédition.

Ce guide aborde successivement toutes les phases d'un envoi de matériel:

#### *1) la préparation de l'expédition*

Définition des besoins / nature des produits / stockage et chargement / emballage / étiquetage.

#### *2) La réalisation de l'expédition*

Définition du coût de l'expédition / choix du mode de transport (aérien, maritime, routier) / Solutions d'acheminement (groupage, affrètement, bagages accompagnés...) / les documents à fournir pour les démarches en douanes / l'assurance.

#### *3) La réception de la marchandise*

Dédouanement à l'arrivée / Réception / Post acheminement.

Pour se procurer ce guide et se renseigner sur l'accès aux services de BIOPORT :

BIOPORT  
Centre T.I.R. – Aéroport Lyon-Bron  
69800 Saint Pirest  
Tél : 04 72 37 16 44  
Fax : 04 72 37 39 87

E-mail : [bioport@wanadoo.fr](mailto:bioport@wanadoo.fr)  
Site web : [www.bioport.asso.fr](http://www.bioport.asso.fr)

## Synthèse

En France, comme dans les pays en développement, la santé publique nécessite la concertation entre une multitude d'acteurs : soignants, patients, élus locaux, gestionnaires des équipements, services de l'Etat. Elle concerne à la fois la gestion du personnel, la planification d'investissements, la maintenance du matériel médical ou l'approvisionnement en médicaments.

Comment peuvent s'intégrer les interventions « extérieures » dans ce système complexe ?

De quels outils se doter pour travailler ensemble autour d'une coopération sanitaire ?

- La Coopération hospitalière : le cas des HCL, intervention de Florence Cavaillé, Chargée de mission au service des relations internationales des HCL.
- Présentation d'exemples de collaboration entre hôpitaux, collectivités locales et associations.
- Intervention d'Odette Pion, membre du bureau de l'association Chambéry-Ouahigouya, et Présidente de Pharmaciens sans frontières pour les départements de Savoie, Haute-Savoie et Isère.
- Présentation du collectif des ONG du Nord Mali (région de Tombouctou), intervention de Mme Claude Moulinié, Présidente de Santé Mali Rhône-Alpes (SMARRA)

# **Hospices Civils de Lyon (H.C.L.)**

**Florence CAVAILLE, chargée de mission à la direction des Relations Internationales.**

## **La coopération hospitalière : le cas des Hospices Civils de Lyon**

### **Les HCL en quelques chiffres**

Les Hospices Civils de Lyon emploient plus de 20 000 personnes, dont 4 360 personnels médicaux et 16 563 personnels paramédicaux et administratifs.

En 2003, les HCL ont enregistré plus de 187 600 entrées, 206 500 urgences et 958200 consultations. Sa capacité d'accueil est de plus de 5600 lits.

Dans le cadre de leur politique de coopération internationale, les HCL ont signé 8 conventions avec des hôpitaux situés dans des pays partenaires et co-signés, avec l'Université Claude Bernard de Lyon, 12 conventions avec des Centres Hospitalo-Universitaires (ou CHU) des pays partenaires.

### **Les enjeux des HCL à l'international**

Les enjeux de la politique à l'international des HCL sont :

- la solidarité internationale : aider et participer à l'amélioration de la qualité des soins et de la gestion hospitalière dans les pays partenaires
- l'excellence médicale : échanger et créer des réseaux de compétences

### **Politiques de mise en œuvre**

Les HCL concrétisent leurs engagements à l'international par des actions de formation, d'assistance, d'enseignement et de don de matériel réformé. Ces actions peuvent être menées dans le pays partenaire par l'envoi d'experts des HCL, ou à Lyon par l'accueil de stagiaires.

Les projets de partenariats sont conduits en cohérence avec les politiques internationales définies au niveau local (Ville de Lyon), régional (Conseil régional), national (Ministère des Affaires étrangères) voire international (OMS). Ils sont formalisés par une convention entre les différents partenaires.

Les partenariats basés sur un soutien au niveau de la formation correspondent à l'organisation de missions de formation dans le pays partenaire d'une durée d'une semaine à un mois, destinées à des publics très variés (personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et techniques) ainsi qu'à l'accueil de stagiaires (personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et techniques du pays partenaire) au sein des HCL pour des stages d'une semaine à un an.

Les partenariats basés sur un enseignement universitaire correspondent à des missions d'une semaine à 15 jours réalisées dans les pays partenaires pour de l'enseignement universitaire, ainsi qu'à l'accueil d'étudiants étrangers pour des durées allant de 1 mois ou 1 an à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et aux HCL.

Dans certains cas, les HCL apportent leur expertise dans la conception d'un projet de réforme hospitalière ou à la mise en place d'une démarche qualité...

Les HCL peuvent aussi apporter un soutien au pays partenaire par l'envoi de matériel réformé. La procédure régissant ces dons est très stricte.

Les HCL effectuent des dons de matériel réformé uniquement :

- à des associations humanitaires ou des ONG françaises
- à des hôpitaux étrangers partenaires dans un cadre conventionnel

Les HCL établissent 1 à 2 fois par an une liste des associations et des ONG pouvant recevoir des dons de matériel réformé selon les critères suivants:

- conduire leur action dans des pays avec lesquels les H.C.L., la Ville de Lyon ou la Région Rhône-Alpes collaborent
- disposer d'une stabilité et d'un suivi financier rigoureux
- avoir une certaine notoriété du fait de leur action et de leurs membres

## **Zones d'intervention**

La politique à l'internationale des HCL et le choix des pays partenaires répondent à des critères précis :

- Liens historiques : Afghanistan, Egypte, Maroc, Chine...
- Politiques territoriales : Arménie (Ville de Lyon), Chine (Région Rhône-Alpes)
- Politiques nationales : Arabie Saoudite (Ministère des Affaires étrangères), Sénégal (Coopération hospitalière de lutte contre le SIDA) dans le cadre du GIP ESTHER.

## **Financements**

La Direction Générale des HCL s'est dotée de moyens pour centraliser la politique des Relations Internationales. La contribution des HCL consiste en la mise à disposition d'experts qui restent payés par les HCL pendant leurs missions. Toutes les autres charges font l'objet de financements externes engagés par les différents partenaires. Ces actions de coopération sont matérialisées par des conventions dont les signataires sont : les HCL, l'Université Claude Bernard Lyon 1, la Ville de Lyon, la Région Rhône-Alpes, le Ministère des Affaires étrangères ...

# Santé Mali Rhône-Alpes (SMARA)

**Claude MOULINIER, Présidente de la SMARA, association membre du Collectif Santé Nord**

Depuis 1999, six ONGs européennes intervenant au Nord Mali dans le domaine de la santé ont décidé de se regrouper pour partager leurs analyses et pour engager des actions communes.

Ce collectif s'est créé sur des bases empiriques, il se réunit régulièrement au Mali et a conduit pour l'instant trois actions significatives :

## **Etude sur les CESCO (Centre de Santé Communautaire)**

Cette étude a été financée par les ONG membres du collectif. Elle a donné lieu à un document qui a été présenté aux autorités locales (Région, cercles et communes des 6èmes, 7èmes et 8èmes régions du Mali). Après avoir été discutés avec l'ensemble des partenaires concernés, les résultats de cette étude ont conduit à la définition de lignes directrices pour améliorer le fonctionnement des CESCO.

## **Colloque sur le mode d'intervention au Nord Mali des membres du collectif**

Pendant 5 jours, les ONG membres du collectif ont échangé sur leurs difficultés, sur leurs modes d'intervention, sur leurs documents de références. Ce travail en commun a permis de déceler les forces et les faiblesses relatives à la mise en œuvre de la politique sectorielle de santé au Nord Mali. Un document de travail a défini des modes d'intervention communs et prioritaires et permet de travailler en synergie sur des thèmes précis comme l'approvisionnement en médicaments des CESCO et les modules de formation des personnels de santé.

## **Réponse à un appel d'offre de l'Union Européenne**

Six ONGs européennes, membres du collectif, se sont créées en consortium et ont répondu à un appel de l'Union Européenne en proposant un projet commun permettant de réduire la mortalité infantile au Nord Mali.

Il s'agit de :

- MSF Luxembourg
- MDM Belgique
- LVIA, Italie
- HI, France
- ACF Espagne
- SMARA, France

Ce projet a été retenu. Il se déroulera sur 3 années sur 11 Cercles du Nord Mali sous la responsabilité d'une ONG pilote.

## 4<sup>ème</sup> Partie

### **Annexes**

## ADRESSES UTILES

- HUMATEM – 21 rue de l'Eglise – 74310 Les Houches – Tel 04 50 54 68 83 – Fax 04 50 54 68 84 – [contact@humatem.org](mailto:contact@humatem.org) - [www.humatem.org](http://www.humatem.org)
- BIOLOGIE SANS FRONTIERES, s/c SIBL, 31 rue Mazenod – 69003 Lyon – Tel 06 60 50 18 36 - [courrier@bsf.asso.fr](mailto:courrier@bsf.asso.fr) - [www.bsf.asso.fr](http://www.bsf.asso.fr)
- HANDICAP INTERNATIONAL – Erac, 14 avenue Berthelot – 69361 Lyon cedex 07 – Tel 04 78 69 79 79 – Fax 04 78 69 79 94 – [contact@handicap-international.org](mailto:contact@handicap-international.org) - [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)
- AIDE MEDICALE ET DEVELOPPEMENT – 14 rue Colbert – 38000 Grenoble – Tel/Fax 04 76 86 08 53 – [amd@amd-France.org](mailto:amd@amd-France.org) - [www.amd-France.org](http://www.amd-France.org)
- SANTE SUD – 200 Bd National, le Gyptis, Bât. N – 13003 Marseille – Tel 04 91 95 63 45 – Fax 04 91 95 68 05 – [santesud@wanadoo.fr](mailto:santesud@wanadoo.fr) - [www.santesud.org](http://www.santesud.org)
- ACODESS – 11 rue Rondelet – 75012 Paris – Tel 01 44 68 98 33 – Fax 01 44 68 98 34 – [acodess@wanadoo.fr](mailto:acodess@wanadoo.fr) - [info@acodess.org](mailto:info@acodess.org) - [www.acodess.org](http://www.acodess.org)
- RADIO SANS FRONTIERES – 6 rue de Sillery – 51500 Taissy – Tel/Fax 03 26 85 67 04 – [assorsf@club-internet.fr](mailto:assorsf@club-internet.fr) - [www.rsf-fr.org](http://www.rsf-fr.org)
- CENTRALE HUMANITAIRE MEDICO-PHARMACEUTIQUE (CMHP) – 4 Voie Militaire des Gavranches – 63100 Clermont-Ferrand – Tel 04 73 98 24 81 – Fax 04 73 98 24 80.

### **Structures de formation dans le domaine de la Santé en Rhône-Alpes**

- INSTITUT INTERNATIONAL SUPERIEUR DE FORMATION DES CADRES DE SANTE (IISFCS) – 162 avenue Lacassagne – 69003 Lyon – Tel 04 72 11 51 05 – Fax 04 72 11 51 22.
- ASSOCIATION MEDICALE MISSIONNAIRE (AMM) – 74 rue d'Ypres – 69004 Lyon – Tel 04 78 30 69 89 – Fax 04 78 39 70 97 – [a.m.m.ypres@wanadoo.fr](mailto:a.m.m.ypres@wanadoo.fr) - <http://perso.wanadoo.fr/ass.medicale.missionnaire/>
- INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS EN ANALYSES BIOMEDICALES (IFTAB) – Université Catholique de Lyon – 25 rue du Plat – 69288 Lyon cedex 02 – Tel 04 72 32 50 34 – [iftab@univ-catholyon.fr](mailto:iftab@univ-catholyon.fr)
- CENTRE EUROPEEN DE SANTE HUMANITAIRE (CESH) – Université Claude Bernard Lyon 1 – Site de Gerland – 50 avenue Tony Garnier – 69366 Lyon cedex 07 – Tel 04 37 28 74 57 – Fax 04 37 28 74 58 – [info@cesh.org](mailto:info@cesh.org) - [www.cesh.org](http://www.cesh.org)

LISTE DES DISPOSITIFS REGIONAUX D'APPUI A LA COOPERATION								
Région	Dispositif	Contacts	Fonction	Adresse	CP	ville	Tél	Email
Alsace	Ircod Alsace	M. Denis Schultz	Directeur	Espace Nord Sud 17, rue Boston	67000	Strasbourg	03 88 45 59 89	<a href="mailto:ircod1@ircod.org">ircod1@ircod.org</a>
Aquitaine	Conseil Régional d'Aquitaine	Mme Elisabeth Gay	chargée de mission	14, rue François de Sourdis	33077	Bordeaux cedex	05 56 90 53 90	<a href="mailto:elisabeth.gay@aquitaine.fr">elisabeth.gay@aquitaine.fr</a>
Auvergne	Cerapcoop	Mlle Anne-Caroline Roux	chargée de mission	Conseil général du Puy de Dôme 2 bd Joseph Girod	63000	Clermont Ferrand	04 73 35 20 65	<a href="mailto:cerapcoop@wanadoo.fr">cerapcoop@wanadoo.fr</a>
Basse Normandie	Horizons Solidaires	M. Christian Hurlot	Chargé de mission	38 quai Hamelin	14000	Caen	02 31 84 39 09	<a href="mailto:horizons.solidaires@wanadoo.fr">horizons.solidaires@wanadoo.fr</a>
Bourgogne	AB2C	M. Alain Houdaille	Président	CES de Bourgogne 17 bd de la trémouille	21035	Dijon cedex	03 80 44 34 31	<a href="mailto:houdaille.alain@wanadoo.fr">houdaille.alain@wanadoo.fr</a>
Centre	Centraider	Mlle Anne-Gaëlle Jay	permanente	59 bis, Fbg Chartrain	41100	Vendôme	02 54 80 23 09	<a href="mailto:contact@centraider.org">contact@centraider.org</a>
Champagne Ardennes	Ircod Champagne Ardennes	M. Vincent Picard	chargé de mission	2 rue de l'Olican	51000	Châlons en Champagne	03 26 69 24 75	<a href="mailto:ircod@wanadoo.fr">ircod@wanadoo.fr</a>
Franche Comté	Cercoop	M. Bruno de Reviers	Resp. programme	Saline d'Arc et Senans	25610	Arcs et Senans	03 81 57 59 56	<a href="mailto:saline@cercoop.org">saline@cercoop.org</a>
Nord - Pas-de-Calais	Lianes	Mme Laure Bourgois	Chargée de mission	23 rue Gosselet	59000	Lille	03 20 85 10 96	<a href="mailto:lianes-coope@freesurf.fr">lianes-coope@freesurf.fr</a>
Pays de la Loire	Région des Pays de la Loire	M. Erwan Lethuiller	Chargé d'étude	1, rue de la Loire	44966	Nantes cedex 9	02 28 20 61 63	<a href="mailto:erwan.LETHUILLER@paysdelaloire.fr">erwan.LETHUILLER@paysdelaloire.fr</a>

Rhône-Alpes	RESACOOOP	Mme Rose-Marie Di Donato	Resp. programme	30 rue Sainte Hélène	69002 Lyon	04 72 77 87 67	<a href="mailto:mail@resacoop.org">mail@resacoop.org</a>
-------------	-----------	--------------------------	-----------------	----------------------	------------	----------------	--